



COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE
Municipalité

Belmont, le 30 avril 2018

Préavis No 03/2018
au Conseil communal

Crédit de travaux - Réfection ponts sur la Paudèze

TABLE DES MATIERES

1. Préambule.....	3
2. Ouvrages d'art concernés.....	3
2.1. Voûtage de la Paudèze, Route des Bas-Monts.....	3
2.2. Voûtage de la Paudèze, chemin du Stand.....	4
3. Situation des dépenses engagées au 31.12.2017 Préavis (07/2015).....	5
4. Coût des travaux (TTC) Participation de la Commune de Belmont.....	5
5. Financement.....	5
6. Amortissement.....	5
7. Plan d'investissement 2017-2021	5

Au Conseil communal de Belmont

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Lors de sa séance du 4 juin 2015, votre Assemblée a adopté le préavis 07/2015 « Crédit d'étude - expertises et travaux d'entretien des ponts sur la Paudèze ». Le crédit accordé était de Fr. 67'000.00.

Le présent préavis concerne les travaux de réfection des ponts à la route des Bas-Monts et au chemin du Stand. Les travaux concernant le pont de Rochettaz feront partie des futurs travaux prévus à la route du Burenos / route des Chaffeises, à l'horizon 2022.

Les appels d'offres, le suivi des travaux ainsi que les suivis financiers seront réalisés par la Direction des travaux et des services industriels de la Ville de Pully, en tant que maître d'oeuvre.

2. Ouvrages d'art concernés

Les ouvrages sont la propriété des Communes de Pully et de Belmont ; les frais d'entretien se répartissent à parts égales de 50 % pour nos deux communes.

Les travaux concernent des ponts des réseaux routiers communaux. A ce titre, ils ne bénéficient pas de subventions cantonales.

La DGE – Eau (Direction générale de l'environnement – Division Ressources en eau et économie hydraulique) profitera de ces travaux pour y inclure ses interventions d'entretien dans le lit de la Paudèze.

2.1. Voûtage de la Paudèze, route des Bas-Monts

Cet ouvrage est situé sous le site des Bas-Monts et relie les hauts de Belmont aux Monts-de-Pully.

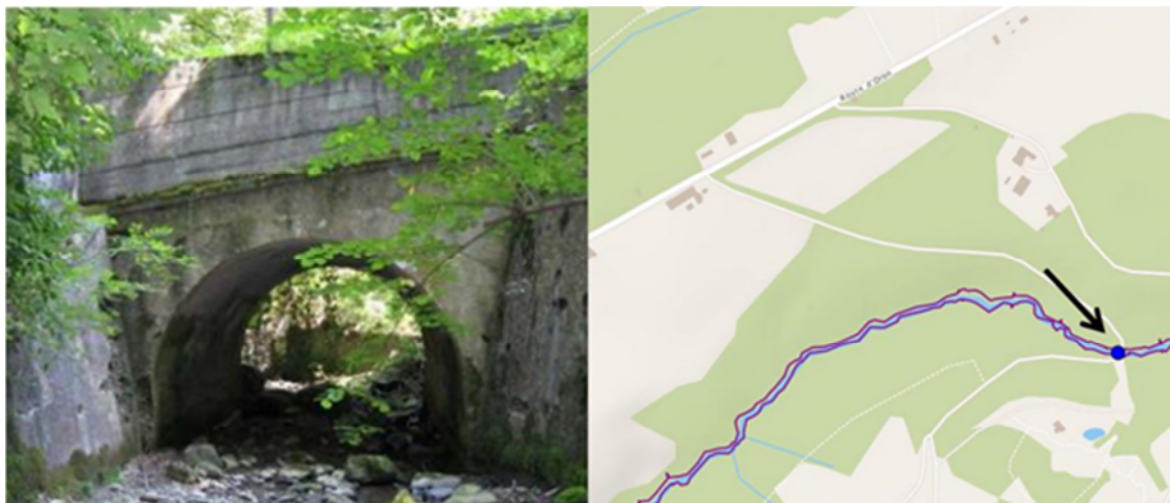


Photo et plan de situation du voûtage de la Paudèze, route des Bas-Monts

En 2009, une inspection avait été menée sur cet ouvrage et quelques recommandations d'intervention furent proposées. Il est à noter que des travaux ont été réalisés récemment par le canton afin de dégager le lit de la rivière de quelques gros blocs, situés en amont et en aval du pont.

En fonction du rapport d'inspection de 2009 et des dégâts constatés, le préavis N°07-2015 préconisait d'effectuer une nouvelle inspection sommaire et de réaliser un projet de réfection, ainsi que de petits travaux d'entretien sur l'ouvrage. Toutefois, après la dernière inspection effectuée en 2016, il s'est avéré que les travaux seraient plus conséquents que prévus. Il s'agit en particulier de :

- dégager la végétation et nettoyer toutes les surfaces ainsi que les barbacanes des murs d'aile, en aval ;
- rhabiller et réparer les éclatements des murs et de la voûte ;
- réparer, renforcer et protéger les pieds du voûtage de l'érosion;
- réparer les fissures de la voûte et insérer des pipettes de drainage ;
- déplacer de gros blocs de rocher.

Après avoir réalisé un appel d'offres, il s'est avéré que le montant à disposition pour des travaux d'entretien (Fr. 16'000.-), indiqué dans le préavis 07/2015, est insuffisant. C'est pourquoi, un nouveau montant est demandé dans le cadre du présent préavis. Le montant total des travaux, y compris les honoraires d'ingénieurs civils, s'élève approximativement à Fr.120'000.00/TTC, dont 50% à charge de la Commune de Belmont.

2.2. Voûtage de la Paudèze, chemin du Stand



Photo et plan de situation du voûtage de la Paudèze, ch. du Stand

En 2016, une inspection a été menée et quelques recommandations d'intervention ont été proposées. Par la suite, un projet d'intervention et un appel d'offres ont été réalisés sur cet ouvrage pour l'exécution des travaux. Ceux-ci consistent à :

- nettoyer toutes les surfaces et dégager la végétation ;
- rhabiller les surfaces éclatées des murs d'aile et réfectionner des joints entre les enrochements ;
- récupérer et évacuer les eaux de la route pour limiter le ravinement des talus ;
- stabiliser les talus.

Le montant total des travaux, y compris les honoraires d'ingénieur civil, s'élève approximativement à Fr.100'000.00/TTC, dont 50% à charge de la Commune de Belmont.

3. Situation des dépenses engagées au 31.12.2017 (Préavis 07/2015)

Montant du préavis	Fr.	67'000.00
Montants dépensés au 31.12.2017	Fr.	25'002.40

Dans les montants dépensés figure l'expertise du pont en Rochettaz pour Fr. 13'734.60. Vu la modeste somme engagée, elle est intégrée dans le présent préavis, ce qui permet de fusionner ce préavis avec celui de 2015.

4. Coût des travaux (TTC)

Participation de la Commune de Belmont

<u>Etudes</u>			
Montants engagés au 31.12.2017	Fr.	25'002.40	
Montants prévisionnels pour expertises complémentaires	Fr.	5'000.00	
Total études	Fr.		30'002.40
<u>Travaux</u>			
Voûtage de la Paudèze, rte des Bas-Monts	Fr.	52'700.00	
Voûtage de la Paudèze, ch. du Stand	Fr.	39'630.00	
Total travaux	Fr.		92'330.00
<u>Honoraires ingénieur</u>			
(Comprenant le suivi des travaux, la base du projet, l'analyse de la structure, le rapport final d'utilisation)			
Voûtage de la Paudèze, rte des Bas-Monts	Fr.	4'350.00	
Voûtage de la Paudèze, ch. du Stand	Fr.	4'900.00	
Total honoraires ingénieur	Fr.		9'250.00
Sous-Total	Fr.		131'582.40
Divers et imprévus ~10 % sur prestations futures	Fr.		10'658.00
Total général	Fr.		142'240.40
Montant du crédit demandé	Fr.		143'000.00

5. Financement

Le montant estimé de Fr. 143'000.00 sera prélevé sur les disponibilités de la Bourse communale, alimentées par l'emprunt souscrit auprès d'un établissement financier et comptabilisé sur le compte n° 9170.51 « c/att. Ponts sur la Paudèze – études et travaux »

6. Amortissement

L'amortissement est prévu sur 30 ans au maximum, par annuités égales comptabilisées sur le compte de fonctionnement n° 430.3311.00 « Amortissements ouvrages génie civil ».

7. Plan d'investissement 2017-2021

Dans le plan d'investissement 2017-2021, ces travaux étaient envisagés au-delà de 2021. Le plan précité prévoit un montant annuel de Fr. 500'000.- pour les travaux imprévus.

